Une image contenant texte, Graphique, cercle, graphisme

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.Une image contenant Graphique, cercle, capture d’écran, Police

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.Une image contenant texte, Police, logo, capture d’écran

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.Une image contenant texte, Police, graphisme, Graphique

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

**DECLARATION DE PARTENARIAT**

**Tandems ODD en Provence-Alpes-Côte d’Azur**

Cette note matérialise et contractualise le partenariat et les modalités techniques et financières de celui-ci. Elle ne saurait être considérée comme un simple document administratif.

Il est convenu entre les partenaires suivants :

Association porteuse du projet

|  |  |
| --- | --- |
| Nom, Sigle |  |
| Adresse |  |
| Représentant légal |  |

Et Partenaire 1

|  |  |
| --- | --- |
| Nom, Sigle |  |
| Adresse |  |
| Représentant légal |  |

Et Partenaire 2

|  |  |
| --- | --- |
| Nom, Sigle |  |
| Adresse |  |
| Représentant légal |  |

….

Qu’ils s’engagent à collaborer dans le cadre de l’action d’Education à la citoyenneté mondiale décrite ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Résumé de l’action** |  | |
| **Dates de démarrage et de fin de l’action** |  |  |
| **Objectifs pédagogiques** |  | |
| **Actions prévues** |  | |

**Rôles de l’association porteuse du projet :**

**Rôles du partenaire 1 :**

**Rôles du partenaire 2 :**

**Budget global de l’action :**

**DECLARATION DE PARTENARIAT**

Le partenariat est une relation entre les organisations impliquant un partage des responsabilités dans l’action financée par le dispositif des Tandems ODD en Provence-Alpes-Côte d’Azur. Afin de faciliter le bon déroulement de l’action et d’assurer le respect des principes de bon partenariat, définis comme suit :

1. Tous les partenaires doivent avoir lu le formulaire de demande de subvention et compris ce que sera leur rôle dans l’action avant que la demande ne soit soumise.
2. Si une subvention est attribuée, le partenaire donne mandat au porteur principal pour signer la convention de financement et les représenter dans toutes relations avec Territoires Solidaires.
3. Les partenaires donnent mandat au porteur principal pour recevoir les versements et celui-ci sera en charge de reverser les différentes parts en fonction des dépenses engagées.
4. Les partenaires porteurs d’initiatives sont co-responsables de l’initiative depuis sa conception jusqu’à sa clôture. Ils doivent se consulter régulièrement et se tenir mutuellement informés du déroulement de l’initiative.
5. Tous les partenaires doivent recevoir des copies des rapports – narratifs et financiers – présentés dans le cadre de l’action, avant leur envoi pour avis et doivent être mis en copie lors de leur transmission.
6. Les propositions de changements substantiels relatives aux volets de l’action à laquelle ils participent doivent être acceptées par les partenaires concernés avant d’être soumises à Territoires Solidaires. Si aucun accord entre partenaires n’a pu être trouvé, le demandeur doit le signaler lorsqu’il présente des modifications pour approbation.
7. Le partenaire et le porteur principal s’engagent à respecter les obligations prévues dans la déclaration de partenariat du formulaire de demande de subvention et les principes de partenariat évoqués ci-dessus.

J’ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée par l’association « ---------------- » et intitulée « ---------------------------- ».

Je m’engage à respecter les règles ci-dessus mentionnées.

**Déclaration de partenariat établie le :** [Date]

|  |  |
| --- | --- |
| **Le (la) représentant.e**  **de l’Association porteuse du projet :** | **Le(s) représentant(s)**  **de(s) structure(s) partenaire(s)** |
| *(signature, nom, prénom, cachet)* | *(signature, nom, prénom, cachet)* |